



**Conseil économique
et social**

Distr.
LIMITÉE

E/CN.9/1996/L.5
28 février 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DE LA POPULATION
ET DU DÉVELOPPEMENT
Vingt-neuvième session
26 février-1er mars 1996
Point 7 de l'ordre du jour

ADOPTION DU RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LES TRAVAUX
DE SA VINGT-NEUVIÈME SESSION

Projet de rapport

Vice-Président et Rapporteur : Mme Cécile JOAQUIN-YASAY (Philippines)

INTRODUCTION

1. Dans sa résolution 50/124 du 20 décembre 1995, l'Assemblée générale a fait sienne la décision 1995/320 du Conseil économique et social, en date du 12 décembre 1995, par laquelle le nombre des membres de la Commission de la population et du développement a été porté de 27 à 47.
2. La Commission de la population et du développement a tenu sa vingt-neuvième session au Siège de l'Organisation des Nations Unies, du 26 février au 1er mars 1996.

Chapitre premier

QUESTIONS APPELANT UNE DÉCISION DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
OU PORTÉES À SON ATTENTION

(À compléter)

Chapitre II

DÉBAT GÉNÉRAL SUR L'EXPÉRIENCE DES PAYS EN MATIÈRE
DE POPULATION

3. La Commission de la population et du développement a tenu un débat général sur le point 3 de l'ordre du jour intitulé "Débat général sur l'expérience des pays en matière de population", de sa 1re à sa 3e séance, les 26 et 27 février 1996.

4. À la 1re séance, le 26 février, les représentants du Japon, de la Chine, du Mexique, des États-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Italie, de l'Inde, du Pakistan, de la Fédération de Russie et de la France ont fait des déclarations.

5. À la 2e séance, le 26 février, les représentants de l'Ukraine, des Pays-Bas, de l'Égypte, de la Jamaïque, de la République-Unie de Tanzanie, du Nicaragua et du Bangladesh, ainsi que l'observateur du Saint-Siège ont fait des déclarations.

6. À la 3e séance, le 27 février, les représentants du Brésil, des Philippines, de l'Indonésie, de la République de Corée, de la Tunisie, du Népal, du Soudan et du Kenya, ainsi que l'observateur de la Malaisie ont fait des déclarations.

Chapitre III

SUITE À DONNER AUX RECOMMANDATIONS DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA POPULATION ET LE DÉVELOPPEMENT

7. La Commission de la population et du développement a tenu un débat général sur le point 4 de son ordre du jour intitulé "Suite à donner aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement", de sa 2e à sa 4e séance, les 26 et 27 février 1996. Elle était saisie des documents suivants :

a) Rapport concis du Secrétaire général sur le suivi de la situation mondiale en matière de population, 1996 : droits liés à la procréation et santé génésique (E/CN.9/1996/2);

b) Rapport du Secrétaire général sur le suivi des programmes de population (E/CN.9/1996/3);

c) Rapport sur les travaux de l'Équipe spéciale interorganisations pour l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (E/CN.9/1996/4);

d) Rapport du Secrétaire général sur les activités des organisations intergouvernementales et non gouvernementales dans le domaine des droits liés à la procréation et de la santé génésique (E/CN.9/1996/5);

e) Rapport du Secrétaire général sur les flux de ressources financières en aide internationale aux activités en matière de population (E/CN.9/1996/6).

8. À la 2e séance, le 26 février, le Directeur de la Division de la population a fait une déclaration liminaire.

Suivi de la situation mondiale en matière de population, 1996

9. À la 2e séance, le 26 février, le Directeur de la Division de la population a présenté le rapport concis du Secrétaire général sur le suivi de la situation mondiale en matière de population, 1996 : droits liés à la procréation et santé génésique (E/CN.9/1996/2).

10. À la même séance, les représentants du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la Belgique, de la Jamaïque, du Nigéria, des Pays-Bas, des États-Unis d'Amérique, du Mexique, du Canada, de la France et de Malte ont fait des déclarations.

11. À la 3e séance, le 27 février, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé a fait une déclaration.

12. À la 4e séance, le 27 février, les représentants de la République islamique d'Iran et de l'Indonésie ont fait des déclarations.

Suivi des programmes de population

13. À la 2e séance, le 26 février, le Directeur exécutif adjoint du Fonds des Nations Unies pour la population a présenté le rapport du Secrétaire général sur le suivi des programmes de population (E/CN.9/1996/3).

14. À la 3e séance, le 27 février, les représentants du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la Chine, des Pays-Bas, du Canada, du Mexique, des États-Unis d'Amérique et de la République de Corée, ainsi que les observateurs de la Norvège et du Saint-Siège ont fait des déclarations.

Travaux de l'Équipe spéciale interorganisations

15. À la 3e séance, le 27 février, le Directeur adjoint de la Division des services techniques et de l'évaluation du Fonds des Nations Unies pour la population a présenté le rapport sur les travaux de l'Équipe spéciale interorganisations pour l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (E/CN.9/1996/4).

16. À la 4e séance, le 27 février, les représentants des Philippines, de la France, du Japon, du Canada, de la Jamaïque et du Soudan ont fait des déclarations.

Activités des organisations intergouvernementales et non gouvernementales

17. À la 4e séance, le 27 février, le Chef du Service de santé en matière de reproduction de la Division des services techniques et de l'évaluation du Fonds des Nations Unies pour la population a présenté le rapport du Secrétaire général sur les activités des organisations intergouvernementales et non gouvernementales dans le domaine des droits liés à la procréation et de la santé génésique (E/CN.9/1996/5).

18. À la même séance, les représentants du Soudan, des États-Unis d'Amérique, du Japon, des Philippines, de la Belgique, des Pays-Bas, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, du Nigéria, de la France, du Canada, de la République islamique d'Iran et de l'Indonésie, ainsi que les observateurs de la Norvège et du Saint-Siège ont fait des déclarations.

Flux de ressources financières

19. À la 4e séance, le 27 février, le Chef de la Division des services techniques et de l'évaluation du Fonds des Nations Unies pour la population a présenté le rapport du Secrétaire général sur les flux de ressources financières en aide internationale aux activités en matière de population (E/CN.9/1996/6).

20. À la même séance, les représentants du Soudan, du Japon, des États-Unis d'Amérique, du Canada, du Mexique, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la Jamaïque, de l'Allemagne, des Philippines, de la République islamique d'Iran et de l'Indonésie, ainsi que l'observateur de la Norvège ont fait des déclarations.

21. À la même séance, des déclarations générales ont été faites sur ce point par les représentants de l'Organisation internationale du Travail et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

Chapitre IV

QUESTIONS RELATIVES AU PROGRAMME

22. La Commission de la population et du développement a tenu un débat général sur le point 5 de son ordre du jour, intitulé "Questions relatives au programme", à ses 5e et 6e séances, le 28 février 1996. Elle était saisie des documents suivants :

a) Rapport du Secrétaire général sur l'état d'avancement des travaux effectués en 1995 dans le domaine de la population par le Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques du Secrétariat de l'ONU (E/CN.9/1996/7);

b) Note du Secrétaire général sur le programme de travail dans le domaine de la population pour l'exercice biennal 1996-1997 (E/CN.9/1996/8);

c) Note du Secrétaire général sur le programme de travail pour l'exercice biennal 1996-1997 : population (Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques du Secrétariat de l'ONU) (E/CN.9/1996/CRP.1).

23. À la 5e séance, le 28 février, le Secrétaire général adjoint à l'information économique et sociale et à l'analyse des politiques a fait une déclaration.

24. À la même séance, le Directeur de la Division de la population a fait une déclaration liminaire. Le Chef de la Section de la fécondité et de la planification de la famille, le Chef de la Section de la mortalité et des migrations et l'administrateur chargé de la Section des estimations et des projections de la Division de la population ont aussi fait des déclarations.

25. Toujours à la 5e séance, le 28 février, des déclarations ont été faites par les représentants des pays suivants : États-Unis d'Amérique, Pays-Bas, Indonésie, Ukraine, Jamaïque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande

du Nord, Chine, Brésil, Pérou, Canada, Japon, Philippines, Soudan, France et Nigéria, ainsi que par les observateurs de la Norvège et de la Malaisie.

26. À la 6e séance, le 28 février, le Chef de la Section des politiques démographiques, le Chef de la Section de la population et du développement, le Directeur assistant de la Division de la population, le Conseiller interrégional de la Division de la population et le Directeur de la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU ont fait des déclarations.

27. À la même séance, les représentants des Philippines, de Cuba, de la France, des États-Unis d'Amérique, du Canada et de l'Indonésie ont fait des déclarations. Les représentants de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, de la Commission économique pour l'Afrique et de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale ont aussi fait des déclarations.

Chapitre V

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA TRENTIÈME SESSION DE LA COMMISSION

(À compléter)

Chapitre VI

ADOPTION DU RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LES TRAVAUX DE SA VINGT-NEUVIÈME SESSION

(À compléter)

Chapitre VII

ORGANISATION DE LA SESSION

A. Ouverture et durée de la session

28. La Commission de la population et du développement a tenu sa vingt-neuvième session au Siège de l'Organisation des Nations Unies du 26 février au 1er mars 1996. Elle a tenu __ séances (1re à __).

29. La session a été ouverte par le Secrétaire général adjoint à l'information économique et sociale et à l'analyse des politiques.

30. Le Secrétaire général adjoint à l'information économique et sociale et à l'analyse des politiques, la Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population et le Directeur de la Division de la population ont fait des déclarations liminaires.

B. Participation

31. Ont participé à la session __ États membres de la Commission. Y ont également participé des observateurs d'autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies et d'un État non membre, de même que des représentants

/...

F. Consultation avec les organisations non gouvernementales

35. Conformément à l'article 76 du règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social, le représentant du Natural Resources Defense Council, Inc., organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social (Liste), a fait une déclaration dans le cadre de l'examen du point 4 de l'ordre du jour (Suite à donner aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement : droits liés à la procréation et santé génésique).
